

34

E 2001(E)1978/84/617
[DoDiS-14965]

*L'Ambassadeur de Suisse à La Havane, W. Bossi,
au Département politique*

L. Confidentielle

La Havane, 31 mars 1959

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 18 de ce mois¹ dont je vous remercie.

J'ai pris note avec satisfaction que les autorités suisses ont répondu une nouvelle fois d'une manière négative au sondage entrepris par le général Batista par l'entremise de notre Ambassade à Washington² et que le Gouvernement du Liechtenstein s'est rallié à notre manière de voir³.

Je suis heureux que votre ligne de conduite dans cette affaire n'ait pas changé entre-temps; en effet, un séjour en Suisse de l'ex-dictateur cubain aurait représenté un fardeau pour les relations entre la Suisse et le nouveau Gouvernement de mon pays de résidence. Le général Batista paraissant disposer d'une fortune très considérable à l'étranger – ses avoirs aux États-Unis sont évalués à une centaine de millions de dollars –, il finira peut-être par trouver d'une manière ou d'une autre un pays lui offrant l'hospitalité. Il semble cependant, jusqu'à ce moment, que tous les Etats auxquels il se serait adressé pour obtenir un permis de séjour le lui auraient refusé. Même le Gouvernement de la République dominicaine, avec lequel il entretenait pourtant des relations très amicales, voire intimes, exercerait une pression assez forte sur lui pour qu'il quitte la ville de Ciudad Trujillo où il mène apparemment une vie plutôt retirée.

1. Cf. la lettre de R. Probst à W. Bossi du 18 mars 1959, non reproduite.

2. Cf. la notice Einreisegesuch Batista de R. Kohli à M. Petitpierre du 23 février 1959, non reproduite (DoDiS-14966), ainsi que la lettre de H. de Torrenté à M. Petitpierre du 18 mars 1959, non reproduite. La position du Département d'Etat américain par rapport à l'éventuel asile en Suisse de Batista est illustrée dans un télégramme de H. de Torrenté à M. Petitpierre du 4 août 1959: Lors conversation privée le 25 juillet, puis au cours visite d'information au Département d'Etat [le] 31, Assistant Secretary of State Rubottom, chef de la division Amérique latine, m'a représenté intérêt qu'il y aurait pour diminuer tension politique dans Mer des Caraïbes que Batista puisse séjourner en Suisse. J'ai répondu que cela n'entraînait pas en ligne de compte, E 2001(E)1978/84/617.

3. Cf. note 1, ainsi que le télégramme du Département politique à l'Ambassade de Suisse à Washington du 13 mars 1959, non reproduit.

